



ASSOCIATION  
FRANÇAISE  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS

LES PROFESSIONNELS DE LA BOURSE & DE LA FINANCE

# Observatoire

# des

# Métiers

Comme chaque année, l'Observatoire des métiers a analysé les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi dans la Profession.

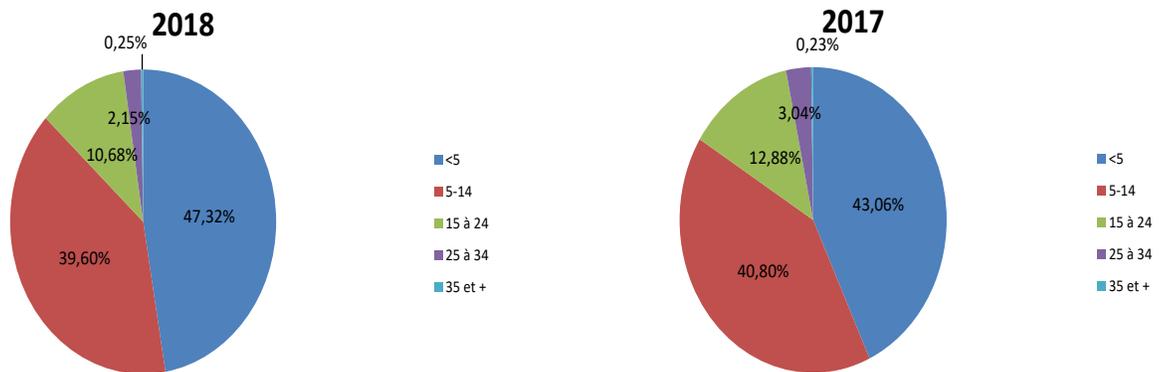
Sa réunion du 28 janvier 2020 a permis l'examen des informations recueillies auprès des entreprises adhérentes de l'AMAFI assujetties à la Convention collective des activités de marchés financiers, au titre de l'année 2018.

2020

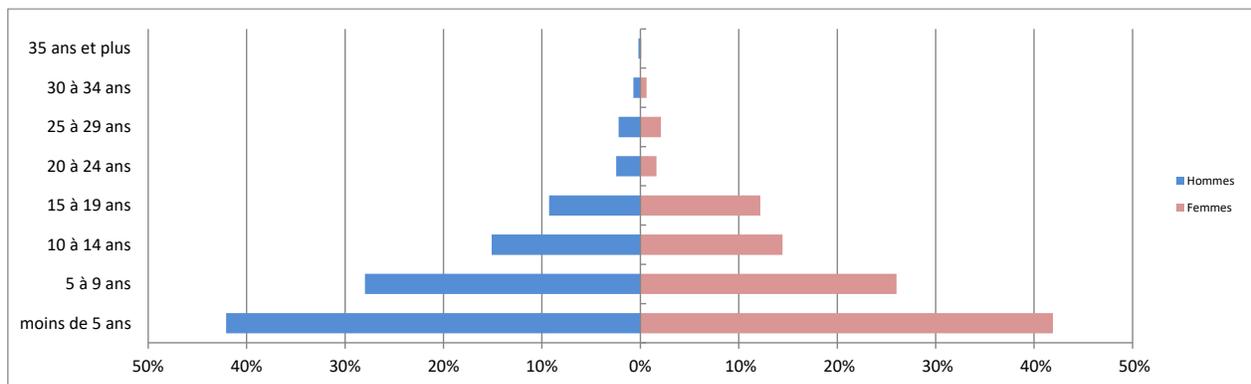
Le périmètre des sociétés répondant au questionnaire varie d'une année sur l'autre, relativisant les comparaisons chiffrées. L'étude 2018 a porté sur 22 sociétés (sur les 51 sociétés appliquant la CCNM), représentant 2 424 salariés au 31 décembre 2018 contre 24 sociétés représentant 3 456 salariés en 2017.

## Ancienneté

Les tranches des moins de 5 ans d'ancienneté et celles de 5 à 14 ans représentent à elles seules plus de 85 % des effectifs, signe que la profession continue à se renouveler, tout en réussissant à fidéliser les collaborateurs. Cette tendance est également visible sur une période de 14 ans, entre 2004 et 2018.



*L'ancienneté moyenne en 2018 est de 6,98 années contre 7,46 années en 2017*

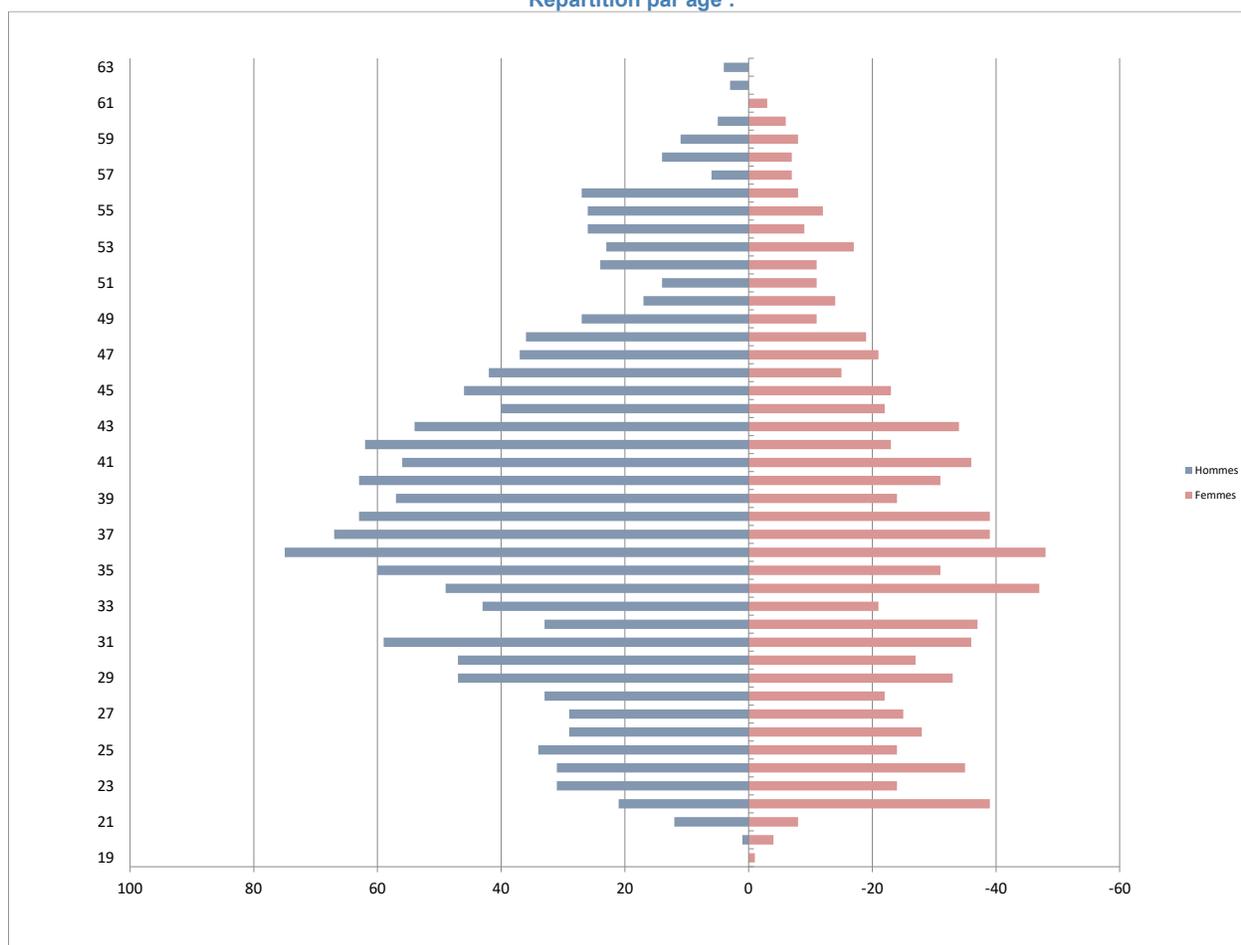


## Age

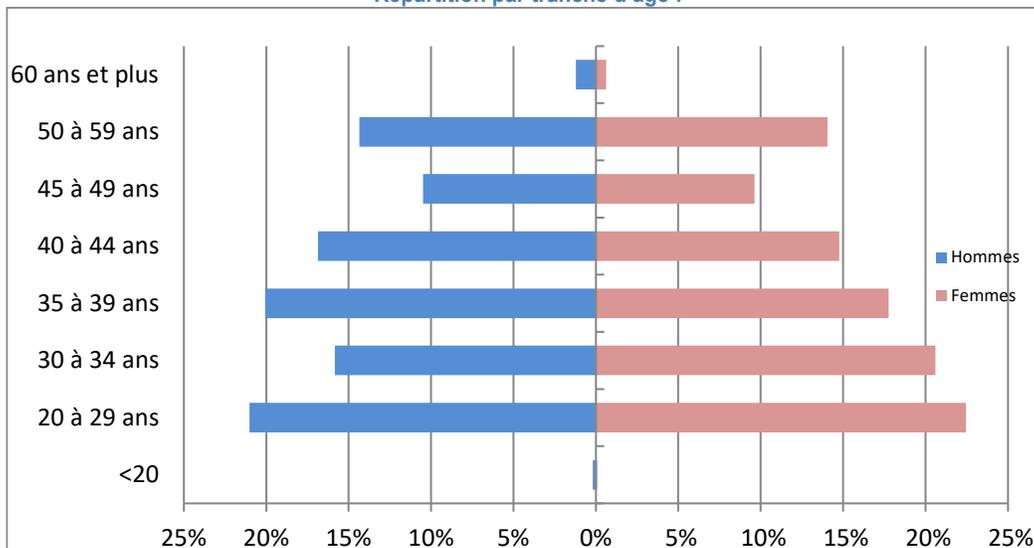
La répartition entre les tranches d'âge est sensiblement la même que l'année dernière, avec une tranche des 30-39 ans représentant un peu plus de 35% des effectifs et celle des 40-49 ans un peu plus de 28%. Sur une période de 14 ans, entre 2004 et 2018, de même que sur 10 ans entre 2008 et 2018, on constate un vieillissement global de la branche, la part de la tranche des 30-39 ans ayant diminuée et celle des tranches des plus de 40 ans ayant augmentée, passant d'un peu plus de 35% des effectifs en 2004 à près de 43% en 2018. Toutefois, la population de la branche continue de se renouveler, la tranche des 20/29 ans étant légèrement plus importante en 2018 qu'en 2004.

*L'âge moyen dans la profession en 2018 est de 37,93 ans contre 39,10 ans en 2017.*

Répartition par âge :

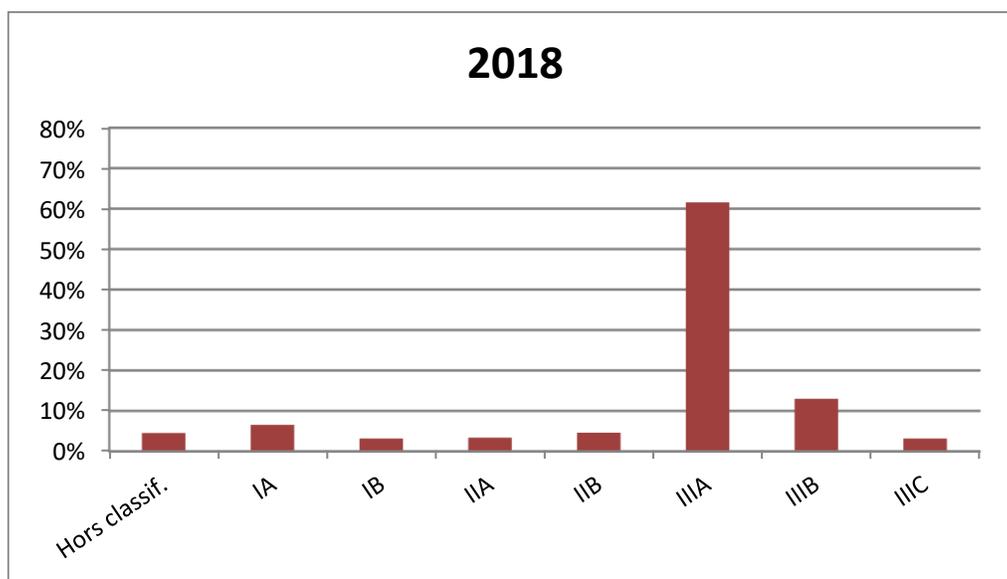


Répartition par tranche d'âge :



### Niveau de qualification

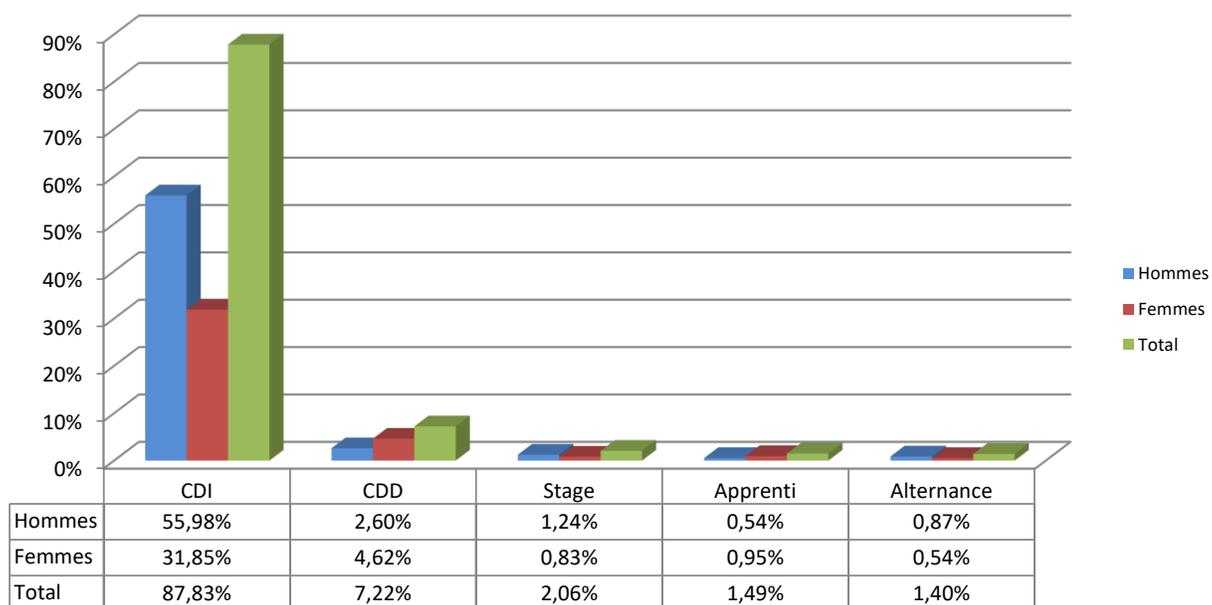
Les effectifs cadres de la profession sont toujours aussi importants, représentant près de 80 % des effectifs totaux, les salariés de la catégorie III.A représentant à eux seuls plus de 61% des effectifs.



## Type de contrat de travail

La quasi-totalité des effectifs est employée en CDI (87,83 % des effectifs totaux).

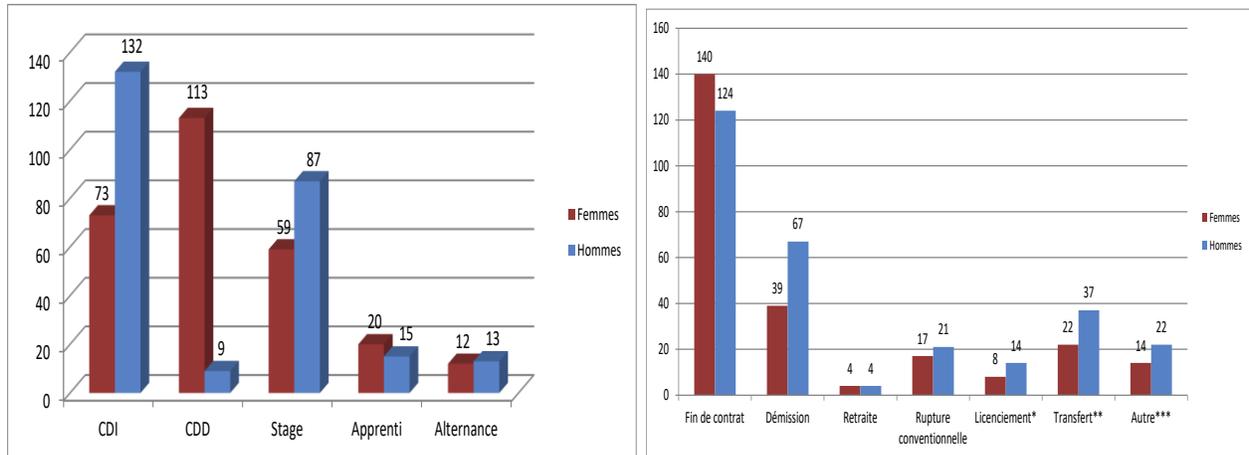
Il est par ailleurs constaté que les CDD ont augmenté, leur part représentant 7.22 % des contrats de travail contre 4,98% constatés en 2017.



## Entrées et Sorties

Il est constaté que le nombre d'entrées est identique à celui des sorties sur l'année (533 vs 533).

Hors fin de contrat, les démissions restent la première cause de sortie, comme les années précédentes.



\* y compris négociés

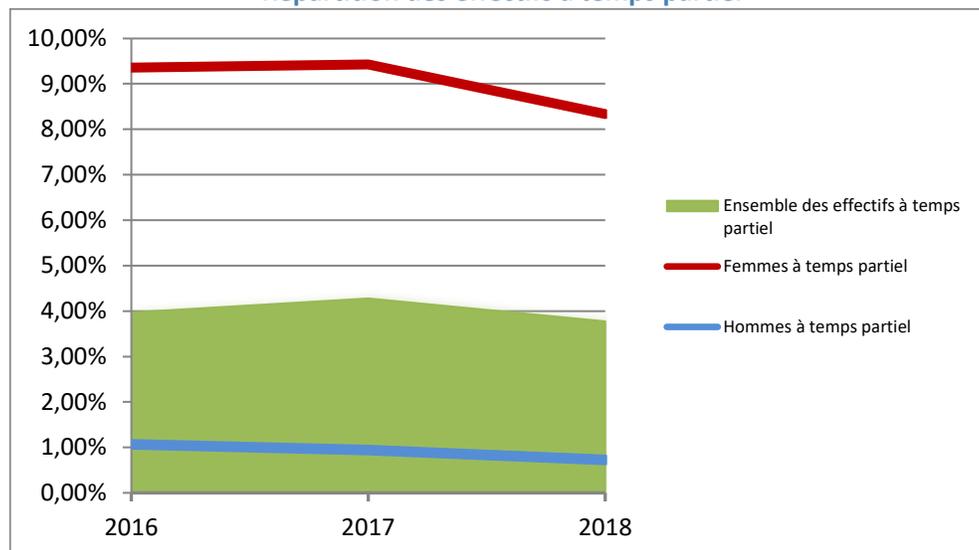
\*\* fusions, mutations

\*\*\* rupture de la période d'essai, mobilité, décès

## Durée du travail

Les salariés travaillent majoritairement à plein temps (96,23% des effectifs totaux), ceux travaillant à temps partiel étant principalement des femmes. Par ailleurs, les congés supérieurs à 6 mois restent très peu demandés.

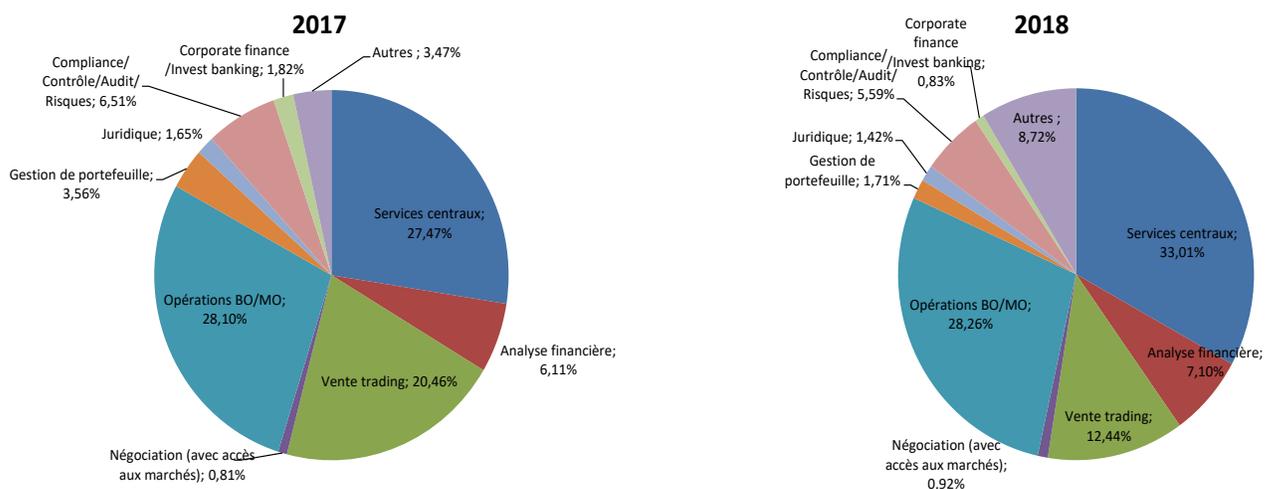
### Répartition des effectifs à temps partiel



## Métiers

La répartition des effectifs entre les différents métiers fait notamment apparaître une répartition entre les différentes familles de métiers assez similaire à celle de l'an dernier.

On note que sur 14 ans la négociation avec accès aux marchés a subi une forte chute (0,92% en 2018 contre 10,84% en 2004) notamment en raison de la digitalisation.



## Formation

Le financement de la formation a légèrement baissé, puisque 1,29% en moyenne de la masse salariale est consacré à la formation professionnelle contre 1,80% en 2017.

## Aménagement du temps de travail

Les données recueillies montrent toujours une grande variété dans la profession en termes d'organisation du travail, la seule mesure largement répandue étant la conclusion de conventions de forfait en jours avec les cadres (dans 82% des entreprises ayant répondu).

## Accidents du travail

Il est constaté une légère augmentation du nombre d'accidents du travail (1.98% des effectifs contre 1.38 % en 2017), y compris dans les trajets domicile - travail.